

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

DIRECTION PRACTIQUE
POUR LE JUBILÉ, com-
muniqé par l'Evê-
ché.—LE DIVIN MAR-
TYR. — CHRONIQUE
DIOCÉSAIN ET PRO-
VINCIALE: l'assistan-
ce aux offices des
protestants ; quête
pour la Terre Sainte ;
la Congrégation des
hommes de Saint-
Joseph ; une nou-
velle paroisse à Qué-
bec ; *Bibliographie*.
— DÉVOTIONS PRI-
VÉES POUR LES DER-
NIERS JOURS DE LA SE-



SOMMAIRE

MAINE SAINTE.—HO-
RAIRE POUR LA
NUIT DU JEUDI SAINT,
dévotion Eucharisti-
que. — LA SEMAINE
SAINTE A ROME AU-
TREFOIS.—UN GRAND
SERVITEUR DU S. SA-
CREMENT AUXIXE SIÈ-
CLE (*suite*). — LE
CHANT DE L'EGLISE
(*suite*). — MISSION
DES OULATS DE MARIE
IMMACULÉE A COLOM-
BO DANS L'ILE DE
CEYLAN. — PRIONS
POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 19 AVRIL —Sourdes-Muettes.
SAMEDI, 24 " —Couvent d'Hochelaga.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 18 AVRIL —Le Dimanche des Rameaux. 1. cl., sem.
ornements violets.
On annonce la Semaine Sainte et la fête de Pâques.

Lundi, 19 " —De la Férie, ornements violets.
Mardi, 20 " —De la Férie, ornements violets.
Mercredi, 21 " —De la Férie, ornements violets.
Jeudi, 22 " —JUDI SAINT, ornements blancs.
Vendredi, 23 " —VENDREDI SAINT, ornements noirs.
Samedi, 24 " —SAMEDI SAINT, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHEdraLE.—*Dimanche 18, à 10 hrs, bénédiction des rameaux par Mgr de Montréal.*

Lundi 19 et Samedi 24 à 7 heures p. m., prière et chapelet.

Mardi 20, à 7 heures p. m., à la suite du chapelet, vénération de la relique de saint Zotique.

Mercredi 21, à 4 heures p. m., chant des Ténèbres suivi du chapelet.

Jeudi 22, à 8 heures a. m., bénédiction solennelle des huiles, récitation des vêpres, dépouillement des autels et lavement des pieds ; à 4 heures p. m., chant des Ténèbres ; à 8 heures p. m., prière et chapelet au reposoir.

Vendredi 23, à 8 heures a. m., office pontifical ; à 4 heures p. m., chant des Ténèbres ; à 7 heures p. m., chapelet et sermon de la Passion.

Samedi 24, à 8 heures a. m., office pontifical avec ordination.

Dimanche 25, Mgr de Montréal donnera la bénédiction papale après la grand-messe.

SAINT-JOSEPH (rue Richmond).—*Dimanche des Rameaux. Le soir, vêpres à 7 heures.*

Jeudi saint : Messe à 9 heures. Prière du soir et amende honorable au saint Sacrement à 7½ heures.

Vendredi saint. Office du matin à 8 heures, chant de la Passion. Quête en faveur de la Terre Sainte. A 3 heures p. m., chemin de la croix. A 7 heures sermon de la Passion et adoration de la croix.

Samedi saint. Office à 7 heures a. m. Les trois premiers jours de la semaine, chemin de la croix à 7½ p. m.

DIRECTION PRATIQUE POUR LE JUBILÉ

(Suite)

(Communiqué par l'Evêché)

DES VISITÉS RÉQUISES POUR GAGNER L'INDULGENCE

Le Souverain Pontife prescrit de visiter des *Eglises*, et comme, en cette matière, il ne faut pas s'écarter de la signification propre des mots, il n'est pas permis de substituer à la visite d'une Église, celle d'un calvaire, d'une statue, etc., etc.

De différentes décisions de la S. Pénitencerie, il résulte que
1. Toute chapelle affectée au culte public dans laquelle on a coutume de célébrer la sainte messe, *peut*, si l'Ordinaire le juge à propos, être désignée comme église stationnante, et cela, quand bien même il resterait dans le lieu des églises collégiales ou paroissiales non désignées.

2. Une chapelle qui remplit les conditions exprimées dans les décisions de la S. Pénitencerie, *doit* être regardée comme église stationnante, dans toutes les localités qui ne renferment, en dehors d'elle, qu'une ou deux Églises.

3. Cependant, la grande distance, ou le difficile accès d'une Église ou chapelle publique, peuvent en certains lieux, en rendre la visite moralement impossible à l'ensemble ou à la majeure partie d'une population. Il appartient à l'Ordinaire d'en juger et de déclarer aux fidèles qu'ils gagneront le Jubilé sans visiter cette Église.

4. Quant aux impossibilités individuelles, les confesseurs y pourvoient en usant des facultés que la Bulle leur accorde pour commuer les œuvres prescrites dans les cas particuliers.

Pratiquement, il appartient à chaque fidèle de connaître les églises stationnantes qui ont été désignées par l'Ordinaire pour la paroisse dans laquelle il fait son Jubilé.

Il est bon de rappeler ici, que la connaissance exacte des Églises à visiter comme de chacune des autres conditions à remplir est souverainement importante aux fidèles ; car ce n'est pas là une question de bonne foi ; la bonne foi excuse le péché, mais n'assure pas le gain d'une indulgence, que le Souverain Pontife a entendu subordonner à l'accomplissement des conditions qu'il a posées.

(Nouv. Revue Théol.)

LE DIVIN MARTYR.

Lorsqu'un homme est mort et que disparaît sa livide dépouille, que peut-on attendre ou craindre de lui ? S'il a été bon comme la Providence, ses mains raides et glacées ne s'ouvriront plus pour obéir à son cœur : s'il a fait trembler l'humanité, son œil éteint t

et ses lèvres immobiles ne serviront plus désormais à titre âme la rouchie et tyrannique. Chairs profanées par la corruption, os humiliés dans la poussière, vous n'êtes plus rien qu'une lugubre dérision semblable au néant; sanctuaire d'une âme bienfaisante ou terrible, on a pitié de vous, on vous oublie. L'oubli et la pitié, voilà qui vous étouffe plus sûrement que la froide pierre du sépulcre. Non, des morts il ne reste rien, rien, si ce n'est par privilège, et de temps en temps, sur les pages avaries de l'histoire, des noms dont chaque jour qui s'écoule semble consacrer l'impuissance. Cependant un homme est tombé, il y a dix-huit siècles, tombé comme un rebut dans la moisson des vivants, et voilà qu'hier, aujourd'hui et toujours sa triste image et son souvenir saisissent le cœur humain et le pénètrent d'une profonde et constante impression. D'où cela vient-il? Je vous le demande, à vous qui avez peut-être oublié tous vos morts; à vous qui ne pouvez pas échapper à l'influence posthume de ce supplicié.

Voyez donc, le Christ est mort sur le gibet des infâmes, et la conclusion de ce drame horrible, qui, dans la pensée de ses ennemis, devait faire éternellement justice de sa gloire et de sa force, se poursuit indéfiniment à travers les siècles avec la même alternative jusqu'au jour solennel où le forfait des Juifs fut consommé. Prodige admirable! D'autant plus admirable qu'il est indestructible: Jésus crucifié et comme près de mourir et toujours debout entre ses amis et ses ennemis, produisant toujours sur eux le même effet: sublime provocateur, ineffable consolateur pour les uns, horreur et tourment pour les autres.

On avait dit, en le voyant mourir: le blasphème est vaincu; et voilà qu'il prouve encore sa divinité avec autant d'évidence qu'à l'heure suprême où il expirait, couronné par les prophètes, illuminé par les miracles, resplendissant de ses vertus.

Voulez-vous vous en convaincre? Prêtez l'oreille et écoutez cette strophe triomphale que chante l'humanité chrétienne!

*CruX fidelis inter omnes,
Arbor una nobilis,
Nulla silva talem profert,
Fronde, flore germine,
Dulce lignum, dulces clavos,
Dulce pondus sustinet.*

“O croix fidèle, arbre unique par ta noblesse, nul bois n'a jamais porté de fruit semblable à celui qu'on voit pendre à tes rameaux sanglants. Tout y est doux, le bois, les clous et les poids qu'ils soutiennent.” C'est une foule immense qui chante ainsi. Dans cette foule immense, je vois des milliers de martyrs de tous les âges et de toutes les conditions, qui ont affronté les plus horribles souffrances pour unir le témoignage de leur sang au témoignage du sang de Jésus-Christ, et affirmer ainsi sa divinité. La nature, par toutes ses voix les plus touchantes et les plus persua-

sives, protestait contre leur sacrifice, mais ils ont entendu le cri du grand martyr : " Debout, marchons. *Surgite, camus.*" Et ils ont répondu : " Armons-nous de patience et courons au combat qui nous est proposé, les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus, qui, au lieu de la joie qu'il pouvait se promettre, a méprisé l'ignominie et enduré le supplice de la croix."

Près des martyrs, je vois les pénitents austères, amants de la douleur, qui, pour crucifier leur chair, ont inventé des tourments dont la délicatesse mondaine se scandalise : les abstinencés, les jeûnes, les cilices, les chaînes, les verges cruelles ont servi d'instruments à ces sublimes bourreaux, pour graver, en leur corps, l'image des saintes tortures qu'ils ont contemplées sur la croix. " Le Christ a souffert, disaient-ils, pour nous servir d'exemple, afin que nous suivions ses traces." Comme ce vaillant capitaine, allons à la gloire par la Passion. Comme ce miséricordieux Rédempteur, immolons-nous volontairement, et sauvons le monde par nos douleurs.

Après les pénitents, ce sont les affligés. Grand Dieu ! quelle légion de cœurs meurtris par l'injustice, l'ingratitude, le mépris, l'injure, le désenchantement ! Que d'yeux en larmes, que de vies penchées vers le désespoir ! Trop souvent rebutées, les consolations humaines n'osent plus approcher de ces infortunes ; mais, dès qu'ils se tournent vers le Crucifié, une voix tendre les appelle : " Venez, vous tous qui êtes écrasés par le poids de vos peines, venez à moi et je vous consolerais." Et ils viennent : et, dans l'embrassement du grand martyr de l'injustice et de l'ingratitude, du plus méprisé et du plus maltraité des hommes, ils échangent leurs maux contre de mystérieuses promesses qui donnent à leur âme, tout à l'heure inconsolable, la force de vivre et de souffrir encore. Vous aussi, pauvres pécheurs, plus nombreux que les martyrs, les pénitents et les affligés, vous accourez au pied de la croix. Ployée sous le fardeau de ses iniquités, votre âme tremblante cherche un refuge contre la justice divine entre les bras du supplicié, qui a promis le paradis au voleur pénitent et pardonné à ses bourreaux. Quand vous avez baisé ses plaies et murmuré, à travers les sanglots de votre repentir, ces douces et consolantes paroles : " Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde," vous vous relevez le cœur confiant et tout prêts à marcher dans une sainte nouveauté de vie.

Quels prodiges ! j'en appelle à votre haute raison et à votre bonne foi. Qu'elles me disent s'il est possible, qu'un homme comme vous et moi, mort depuis dix-sept cents ans, produise ces grands effets de force et de consolation. Non, mille fois non, cela n'est pas possible. Les effluves qui s'échappent de la croix sont des effluves surhumaines. Dans la foule immense de ceux qu'il provoque à l'héroïsme et relève des abattements de la douleur et de l'humiliation du péché, le Christ martyr démontre perpétuellement sa divinité,

L'impie lui-même vient renforcer cette démonstration. Les mépris qu'il affecte dissimulent mal la mystérieuse crainte qui l'agite et les tourments qu'il éprouve en face du Crucifié. Il le hait d'une haine furieuse et impitoyable. On l'a vu s'acharner contre d'inoffensives représentations et les mutiler avec rage, comme s'il voulait en finir avec un être vivant ; on l'a vu entrer dans les écoles et soustraire aux enfants, qui l'adorent, la vue du Crucifix. Pourquoi donc ? S'agissait-il de faire disparaître un emblème politique, perpétuant le souvenir d'un régime odieux ? Mais, de ses bras étendus, le Crucifié bénit et protège tous les régimes honnêtes. Fallait-il assurer les droits de la libre-pensée ? Mais n'est-ce pas la libre-pensée qui a représenté le Christ donnant la main à Socrate et à Jean-Jacques Rousseau ? N'est-ce pas la libre-pensée qui a appelé le Christ l'incomparable prédicateur de la fraternité, l'ennemi des tyrannies, le révolutionnaire transcendant ?

Ah ! oui, l'on a écrit cela ; mais, quand arrivent les heures d'action, le fond de l'âme se montre. C'est à Dieu qu'on en veut, c'est la pensée de Dieu qu'on prétend écarter de l'enseignement et des mœurs publiques, et poussé par un instinct fatal, l'impie s'écrie : Enlevons les croix. On demandait à un misérable : Y a-t-il des dieux ? Oui, répondait-il, et la preuve, c'est que je les hais. Eh ! bien, si je demande à l'impie : Jésus-Christ est-il Dieu ? Sa conduite me répond : Vous le voyez bien, puisque je l'abhorre et que j'enlève les croix partout où je veux supprimer Dieu.

Vous ne permettrez pas qu'il triomphe, ô mon Sauveur. Pourtant, si ce malheur arrivait, venez vous réfugier dans nos cœurs. Nos cœurs seront des Gethsémani, où vous pourrez crier à l'aise : O hommes ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?

Mais non, cher martyr, vous ne serez pas abandonné ; votre croix restera debout, exemple éternel, provocation sublime, source ineffable de consolation, debout pour fortifier les vaillants, soulager les malheureux et rassurer les pécheurs. Faites-nous-en ressentir aujourd'hui la divine vertu.

O mort adoré, dont le dernier soupir fut un miracle, je veux un prodige avant de quitter ce peuple qui m'écoute. Touchez les cœurs, jusqu'ici rebelles à votre grâce, et qu'ils emportent, avec le repentir, une bonne promesse de votre miséricorde pour leur salut, depuis si longtemps compromis par l'impénitence.

O mort prophétisé ! ô prophète immolé ! accomplissez aujourd'hui une prophétie. Il a été dit que vous êtes venu pour le salut d'un grand nombre. Faites que ce grand nombre soit ici ; que tous ceux qui viennent d'entendre ma parole, hélas ! si imparfaite se retirent avec une grâce tombée de vos plaies sacrées dans les flots de votre précieux sang.

Le Père MONSABRÉ.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

La *Semaine religieuse d'Annecy* reproduit *in extenso* les paroles par lesquelles Mgr de Montréal a blâmé ceux de ses diocésains qui ont suivi un enterrement civil ; elle donne pour titre à sa reproduction ces deux mots : DÉSHONNEUR ET APOSTASIE.

De son côté la *Semaine de Cambrai*, après avoir rapporté ces mêmes paroles, rappelle que Sa Sainteté Pie IX, dans un discours adressé le 18 juin 1871 à une députation française, avait également blâmé les catholiques qui ne se font point scrupule d'assister aux obsèques même des protestants. Voici en quels termes le Souverain-Pontife a protesté contre le mauvais exemple donné à Rome par un catholique français :

“ Un de ses amis qui était protestant mourut à Rome. Il suivit son convoi et assista aux funérailles dans un temple protestant. On fait certainement très bien d'assister les protestants dans leurs nécessités, leurs maladies, et de leur faire l'aumône—l'aumône de la vérité surtout pour procurer leur conversion,—mais *c'est une chose excessivement blâmable que de participer à leurs cérémonies religieuses.* ”

Le vendredi saint on fera dans toutes les églises du diocèse la quête pour la Terre Sainte.

Le Jeudi saint à 1½ h. p.m., la Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Joseph fera les stations et visitera les églises suivantes : Saint-Joseph (rue Richmond), Sainte-Croix, la Cathédrale, le Jésus, Saint-Patrice, Notre-Dame et Notre-Dame de Pitié.

On lit dans le *Journal de Québec* :

“ M. le curé Plamondon a annoncé au prône que les marguilliers de la paroisse en étaient venus à une entente au sujet de la transformation de la desserte de Saint-Jean-Baptiste en paroisse.

“ La nouvelle paroisse assumerait \$110,000 de la dette de la paroisse de Notre-Dame de Québec : dette qui s'élève à \$170,000.

“ Avant que cette question soit définitivement réglée il faut qu'elle ait l'assentiment des propriétaires du faubourg Saint-Jean qui sont environ de 550 à 600.

“ Les revenus de la paroisse de Notre-Dame étaient de \$12,000 et les dépenses s'élevaient à peine à \$6,000.

La nouvelle église et le presbytère qui ont coûté \$56,000 deviennent la propriété absolue de la nouvelle paroisse, ainsi que les deux tiers du cimetière Belmont qui a coûté 36,000.

“ La nouvelle paroisse devra se rendre responsable des dépenses à faire pour la mise à fin des travaux de la nouvelle église, travaux qui coûteront à peu près \$25,000 et qui seront achevés dans trois années.

“ A l'heure qu'il est 200 propriétaires ont déjà signé la requête qui devra être présentée à la législature.

“ La paroisse Saint-Jean-Baptiste serait composée de tout le terrain compris entre la rue St-Eustache et l'extrémité ouest du faubourg Saint-Jean. Le côté sud de la rue St-Louis ou Grande-Allée continuera à faire partie de la paroisse Notre-Dame.”

BIBLIOGRAPHIE.— Vient de paraître à la librairie St-Joseph (Cadioux et Derome) une petite brochure sur le Jubilé.

Ce travail, dont quelques pages avaient été déjà publiées par la *Semaine religieuse*, pourrait être utile aux prêtres. La seconde partie, plus spécialement destinée aux laïques, contient des réflexions pieuses, des traits d'histoire, un dialogue, et de courtes prières, etc.

Nous avons reçu de Mme veuve Casterman, imprimeur de l'Évêché de Tournai, une petite brochure parue en janvier 1886 sous le titre : le JUBILÉ DE 1886.

Voici le sommaire :

1. Qu'est-ce qu'un Jubilé ?
2. Conditions pour gagner l'indulgence du Jubilé.
3. Réponses aux raisons que les pécheurs donnent pour ne pas se convertir ou pour différer leur conversion.
4. Traits d'histoire : Dernière maladie et mort de Voltaire. Vie et conversion, extraordinaire de l'impie de Quériolet. Conversion inattendue de Marguerite de Cortone. Vie et conversion de Marie l'Égyptienne devenant une grande sainte après une vie de débauches. Le Père Bernard ou le pauvre Prêtre.
5. Dialogue entre un vieux pécheur et un Missionnaire.
6. Aux âmes fidèles.
7. Courtes prières qu'on engage les pécheurs à réciter.

Dévotions privées, pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Les fidèles font bien de se conformer dans leurs pratiques de piété à l'esprit de la sainte Eglise, selon les diverses saisons de l'année liturgique; cependant cette prudente mesure des vrais enfants de Dieu ne met aucune entrave, même pendant les jours de son grand deuil, aux exercices inspirés à chacun par une dévotion éclairée et solide, parmi lesquels il en est même plusieurs, qui doivent n'être jamais omis ou modifiés.

Inutile de mentionner ici les bizarreries inventées parfois par un zèle qui n'était pas selon la science; par exemple: — se croire obligé à voler les croix et les pieuses images en dehors des églises et des oratoires destinés à la célébration du sacrifice eucharistique; — se faire scrupule de réciter le Rosaire tout entier, parce qu'il aurait fallu méditer sur les mystères joyeux et les mystères glorieux; — omettre le *Gloria Patri* au chapelet; — modifier les prières

ordinaires du matin et du soir : — mutiler le Petit office de la sainte Vierge pour lui donner la forme de l'office des ténèbres, etc.

Mais il y a deux points, sur lesquels les intentions de l'Eglise n'ont pas toujours été suffisamment comprises, savoir : la récitation de l'Angelus, et l'usage de l'Eau Bénite.

I. RÉCITATION DE L'ANGELUS

Jusqu'à l'année dernière, cette prière était regardée par un grand nombre de fidèles comme incompatible avec l'esprit de l'Eglise pendant ces trois jours. Mais le Saint Siège vient de déclarer : *Qu'il est louable de réciter l'Angelus trois fois par jour, pendant la seconde moitié de la Semaine Sainte ; et que l'on gagne, en le récitant, les mêmes indulgences que pendant l'année.*

Monseigneur l'Evêque de Montréal exhorte tous les "fidèles" de son diocèse à se conformer sur ce point au désir si clairement exprimé par l'Eglise.

II. USAGE DE L'EAU BÉNITE

Depuis le berceau de l'Eglise, l'usage de l'eau bénite, non seulement à la porte du lieu saint, mais encore dans les appartements des demeures privées, a été approuvé et encouragé par les Souverains Pontifes : Pie IX, après avoir accordé d'abord 50 jours d'indulgence pour chaque signe de croix tracé pieusement par les fidèles, doubla cette faveur et accorda 100 jours pour tout signe de croix fait avec de l'eau bénite.

Mais l'Eglise exige-t-elle, ou du moins désire-t-elle, que l'usage de l'eau bénite soit suspendu depuis le matin du jeudi saint jusqu'au matin du samedi saint ?

Remarquons d'abord, que cette exception à une règle universelle, cette abstention, qui de sa nature est loin de tendre à nourrir la piété, aurait besoin d'être solidement prouvée, pour qu'il fût permis de la commander ou de la conseiller, au nom de l'Eglise.

Or, dans les livres liturgiques, savoir, le Rituel, le Cérémonial des Evêques, etc., on ne trouve aucune insinuation en sa faveur.

Dans certains pays, la coutume s'était introduite de vider les bénitiers, non pas le samedi saint, pour y verser sur-le-champ de l'eau nouvelle après la bénédiction des fonts, mais dès le jeudi, lors du dépouillement des autels. Cette pratique fut blâmée comme un abus par un célèbre liturgiste, Cavalieri ; et la S. Congrégation des Rites fut suppliée de prononcer, s'il fallait la condamner ou la conserver. Gardellini, l'auteur de la Collection des Décrets authentiques, présenta un vote motivé qu'on peut lire avec la question et la réponse dans cette même collection ; il concluait que la pratique si vivement attaquée ne contenait rien de répréhensible ; et, en conséquence, la Sacrée Congrégation déclara qu'elle serait maintenue.

Cette permission de conserver paisiblement une coutume locale ne renfermait point; comme on l'a supposé trop souvent, faute d'avoir étudié le texte; le vote et la décision, une loi ni même un désir exprimé par l'Eglise, à l'effet que l'usage de l'eau bénite aux portes du lieu saint, fût enlevé aux fidèles dans les autres pays où cette pratique sainte en soi, et vénérable par son antiquité, avait été maintenue intacte.

Aussi, dans son Cérémonial, Martinucci suppose toujours que les bénitiers peuvent rester garnis, et que, dans ce cas, l'Evêque, en entrant à l'église le Vendredi Saint, fait l'aspersion ordinaire. Cependant il mentionne l'usage contraire comme également légitime.

Pour ce qui concerne la conservation de l'eau bénite dans les maisons particulières, dans les divers appartements des maisons religieuses, etc., et même dans les chapelles où les offices des derniers jours de la semaine sainte ne sont pas célébrés, aucune restriction n'avait jamais été soupçonnée, jusqu'au jour, où sans avoir lu le décret cité plus haut, lequel ne regarde évidemment que les bénitiers de l'église, *in vasis ecclesiarum*, on a prétendu l'étendre sans limites; — en poursuivant ainsi l'eau bénite avec un zèle digne d'une meilleure cause, on a surpris et affligé les bons fidèles dont le sens droit ne pouvait croire que l'Eglise voulût leur proposer et encore moins leur imposer cette abstention d'une pratique strictement privée. C'est pourquoi Monseigneur de Montréal, veut que, pendant ces trois jours, on laisse aux fidèles la liberté et les moyens de faire usage de l'eau bénite, comme le reste de l'année.— Toutefois, partout où la coutume existe de vider les bénitiers dès le Jeudi Saint après l'office du matin, elle sera maintenue, mais uniquement dans les églises et chapelles où cet office aura été célébré. (1)

DÉVOTION EUCHARISTIQUE.

HORAIRE POUR LA NUIT DU JEUDI-SAINT.

Bon nombre d'églises et de chapelles restent ouvertes pendant la nuit du Jeudi au Vendredi saint, et beaucoup de fidèles se font une dévotion favorite d'en consacrer une partie, quand ils ne la passent pas toute entière, à tenir compagnie à Notre-Seigneur pendant cette douloureuse veille de sa Passion : c'est ce qu'on appelle passer la nuit sainte au tombeau.

Notre désir est de voir cette pieuse coutume se répandre : est-il des heures plus saintes, plus solennelles que celles qui s'écouleront entre l'institution de l'Eucharistie et la passion du Sauveur, reliant le cénacle au prétoire ? Le souvenir de la cène les embaume d'un suave parfum d'amour, et la vue du Calvaire les enveloppe d'une salutaire tristesse. Aucun moment ne vaut cette nuit pour unir

(1) Il serait expédient de couvrir déceimment les bénitiers vides, afin de prévenir les inadvertances qui échappent à plusieurs, aux dépens du recueillement et de la gravité de ceux qui en sont témoins.

dans la pensée et l'amour du chrétien ces deux choses que Notre-Seigneur a faites inséparables : la croix et le Saint-Sacrement.

Nous avons consulté, pour établir cet Horaire, les interprètes les plus autorisés de l'Évangile. Il commence au coucher du soleil du Jeudi et finit au matin du Vendredi. Nous indiquons ce que fit ou souffrit Jésus pendant que chacune de ces heures, chargées de douleurs et d'angoisses, non moins que d'amour, accomplissait sa lente évolution ; nous y joignons l'indication d'une des humiliations ou souffrances mystiques endurées par Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, depuis son institution ; tout cela fort brièvement et par un seul mot, que l'âme fidèle et compatissante saura développer au pied du monument silencieux où se cache son Sauveur et son Dieu ; on pourra d'ailleurs s'aider, en se reportant au texte même de l'Évangile rappelé par nous.

Jeudi soir, 7 heures.—Jésus fait la Pâque légale, tant désirée par Lui, et lave les pieds à ses apôtres, pour les purifier avant la réception de l'Eucharistie.

Réparer pour les communions tièdes, faites sans préparation, avec attache aux péchés véniels.

8 heures.—Jésus institue l'Eucharistie, communie avec ses apôtres et Judas lui-même ; il prononce le discours après la cène, et se rend à Gethsémani.

Réparer pour les communions sacrilèges et l'absence trop fréquente d'action de grâces après la communion.

9 heures.—La première heure de l'agonie de Jésus.—Il tombe dans la crainte, l'angoisse, la tristesse et le dégoût. Sa première prière : *Père, éloignez ce calice de moi ; mais non ma volonté, mais la Vôtre.*—Il va vers ses apôtres qu'il trouve endormis : *Pierre, tu n'a pas pu veiller une heure avec moi ?*

Réparer pour nos lâches refus à tenir compagnie à Notre Seigneur, à le consoler en l'Eucharistie.

10 heures.—La deuxième heure d'agonie.—Jésus sue le sang et tombe la face contre terre, répète sa prière et revient vers ses apôtres : ils dorment, les yeux appesantis, et ne savent que lui répondre.

Réparer pour notre mollesse, notre nonchalance, notre mauvaise tenue dans les églises, durant la messe, nos adorations et nos prières d'office.

11 heures.—Troisième heure d'agonie.—Jésus prolonge sa prière : *Mon Père, si ce calice ne peut s'éloigner de moi que je ne le boive, que Votre Volonté soit faite !* Troisième visite aux apôtres : *Levez-vous, marchons : voilà qu'approche le traître.*

Réparer pour la lâcheté avec laquelle, nous cédon's aux désolations et sécheresses dans l'oraison ; ne la faisant pas jusqu'au bout, et la laissant sans résultat pratique dans notre vie.

Minuit.—Trahison de Judas.—Il baise Jésus.—*Ami, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser ?* Ils l'emmenent.

Réparer pour les hypocrites qui voilent des infamies sous le

couvert de la dévotion et de la communion ; et qui se servent de la piété pour les intérêts de leurs passions.

1 heure.—Jésus est emmené chez Anne et de là chez Caïphe : ou réunit des faux témoins contre lui.—Un soldat le soufflette.—Pierre renie son Maître deux fois.

Réparer pour toutes les méconnaissances que le respect humain, le regard du monde, l'intérêt nous font commettre envers le Saint-Sacrement.

2 heures.—Examen de Jésus.—Production de faux témoignages.—Caïphe le condamne.—Pierre le renie avec malédiction.—Jésus, emmené en prison, le regarde et le convertit.

Réparer pour les apostasies et les péchés graves où la faiblesse, la crainte, la présomption font tomber les amis mêmes et les fidèles de Jésus.

3 heures.—Première heure de captivité chez Caïphe, au milieu des valets et des soldats.—Ils l'accablent d'injures et lui crachent au Visage.

Réparer pour les moqueries des libertins contre la sainteté du grand mystère, les irrévérences, les curiosités, les rires, les cause-ries, les scandales du luxe et de la tenue en présence du Roi des rois.

4 heures.—Deuxième heure de captivité.—Ils frappent le Sauveur à coups de poing, lui meurtrissent les joues de soufflets, lui arrachent les cheveux et la barbe, et lui disent avec moquerie : *Prophétise, qui t'a frappé ?*

Réparer pour les violences commises contre les saintes hosties, les profanations, les traitements abominables qu'elles reçoivent des voleurs, et des impies forcenés qui les portent aux sociétés secrètes.

5 heures.—Troisième heure de captivité.—Jésus meurtri, abreuvé d'opprobres, est jeté par les soldats fatigués de le maltraiter, dans un obscur et infect cachot.

Réparer pour le déshonneur qui entoure si souvent le Sauveur dans d'indignes tabernacles négligés et malpropres ; pour la solitude ingrate où nous le laissons si souvent.

6 heures.—Second jugement de Jésus par tout le conseil des 70, réunis chez Caïphe.—Jésus se proclame le Fils de Dieu.—Ils le condamnent comme blasphémateur, et tombent dans l'hérésie en niant sa divinité.

Réparer pour les négations de l'incrédulité, les perversions que les hérétiques font subir au dogme eucharistique, dans leurs livres et leurs prêches, et les coupables sottises dites sur ce sujet dans les conversations mondaines.

7 heures.—Jésus est emmené lié chez Pilate et ils l'accusent d'un triple crime : avoir séduit le peuple en le détachant de la loi de Moïse, avoir délégué de payer le tribut à César, et avoir voulu se faire roi.

Réparer pour l'athéisme social et la coupable indifférence avec

laquelle les gouvernements modernes traitent le Saint-Sacrement et les droits de Jésus en sa royauté eucharistique.

Ici finit la nuit sainte, et commence le jour de la Passion proprement dite.

LA SEMAINE SAINTE A ROME, AUTREFOIS.

La Semaine Sainte dans la Ville éternelle n'est plus ce qu'elle était autrefois, lorsque la Papauté pouvait se montrer dans tout l'éclat de sa liberté et dans toute sa majesté souveraine.

Le dimanche des Rameaux, le Pape bénissait et distribuait les palmes dans la basilique de Saint-Pierre ; ces palmes bénites par le chef de l'Eglise étaient destinées aux souverains, à la noblesse romaine, au corps diplomatique et aux personnages de distinction. Puis la procession commençait et, lorsqu'elle était hors de l'église, on entendait au dedans ce beau chœur sur les paroles : "*Gloria, laus et honor,*" composé, dit-on, par l'abbé Théodulphe en 818, lorsqu'il était en prison à Angers, pour avoir été accusé de conspiration contre Louis le Pieux. Et lorsque la porte de la grande basilique, frappée par la croix que portait le sous-diacre, s'ouvrait de nouveau devant la procession, on éprouvait une impression profonde à la pensée que cette cérémonie n'était que le symbole de la grande délivrance du genre humain, auquel Jésus-Christ, en mourant sur la croix, avait ouvert la porte du ciel.

On chantait ensuite l'Évangile de la Passion, suivant l'admirable musique de Victoria, le contemporain de Palestrina, qui fut le grand réformateur de la musique religieuse. Les chœurs produisaient surtout un effet imposant. Lorsqu'on arrivait au passage de l'Évangile où éclate le cri des Juifs : "*Crucifiez le*", la musique semblait vraiment reproduire, à travers les siècles, le cri des déicides.

On chantait aussi le *Stabat* de Palestrina. Plus d'une fois on a vu des protestants émus jusqu'aux larmes, et souvent il s'en trouvait parmi eux plusieurs qui emportaient de ces grandes cérémonies un souvenir qui devenait le germe de leur conversion future.

Le jeudi, le Pape lavait les pieds à douze pauvres prêtres, après avoir donné la bénédiction du haut de la *Loggia* de Saint-Pierre. Puis le Souverain-Pontife servait à table ceux dont il avait lavé les pieds ; ces douze ecclésiastiques recevaient une large aumône, et ils avaient la permission d'emporter l'argenterie dont ils s'étaient servis à ce modeste banquet. Quelle foule énorme se pressait autour du Pape durant ces deux cérémonies ! Les Suisses revêtus de leur cuirasse avaient de la peine à retenir cette multitude avide de contempler de près le Vicaire de Jésus-Christ dans l'accomplissement de ces actes qui rappellent les moments les plus solennels de la vie du divin Maître.

Le vendredi saint, un nombre restreint de personnes était admis

le matin à la chapelle Sixtine. La cérémonie de l'adoration de la Croix avait surtout un caractère imposant.

Le soir, trois heures environ avant l'*Angelus*, l'office des Ténèbres avait lieu à la chapelle Sixtine ; on entendait là le fameux *Miserere* d'Allegri dont autrefois la chapelle pontificale était si jalouse qu'on n'avait jamais permis à personne d'en copier la musique. Mozart, l'ayant entendu deux fois, réussit cependant à s'en fixer les notes dans la mémoire, et le *Miserere* ne fut plus un secret.

Le samedi avait lieu la bénédiction par le Pape du cierge pascal. La musique de la messe de ce jour est de Palestrina, et c'est la dernière qui ait été écrite par le grand compositeur. On ne la chantait que ce jour-là, et elle n'est chantée que par six voix. Après l'Épître, un auditeur de Rote, se prosternant devant le Pape, lui disait : *Pater sancte, annuntio vobis gaudium magnum quod est Alleluia*. Saint-Père, je vous annonce une grande joie : c'est l'Alleluia.

Le jour de Pâques, la Rome chrétienne s'ornait de toutes ses pompes et de toutes ses splendeurs. Le Pape célébrait la grand-messe à Saint-Pierre ; lorsque le Pontife montait à l'autel pour célébrer le Saint-Sacrifice les trois plus jeunes parmi les cardinaux-prêtres se présentaient à Sa Sainteté, et le Pape les embrassait. Cette cérémonie était un souvenir de la première rencontre de Notre-Seigneur avec ses disciples, après sa résurrection.

Après la messe, le Pape vénérât les reliques, et il se rendait ensuite sur la *Loggia* pour bénir l'immense multitude réunie ce jour-là sur la place de Saint-Pierre. On a décrit maintes fois l'effet saisissant de cette bénédiction *Urbi et Orbi*. Quel silence et quel recueillement parmi la foule ! Quelle émotion dans tous les cœurs lorsqu'on entendait la voix du Pape, qui semblait une voix du ciel ! Comme on avait à ce moment-là le sentiment de l'universalité, de la catholicité de cette Eglise qui bénit le monde et qui répand à travers les siècles sur l'humanité tout entière ses divins bienfaits ! Et le soir, la magnifique coupole illuminée semblait être le symbole de cette foi catholique qui est appelée à éclairer l'univers.

Aujourd'hui, le Pape ne paraît plus à cette *Loggia* du haut de laquelle a été proclamée, il y a sept ans, l'élection de Léon XIII, et la coupole reste sombre et triste dans les ténèbres du soir.

Il n'en sera point toujours ainsi. Mais jusqu'à quand, Seigneur ?
Usquequo, Domine ?

Un grand serviteur du Saint-Sacrement au XIX^e siècle.

SA VIE.

(Suite.)

Le père ne reculera plus ; le chef suprême de l'Eglise l'a encouragé de Sa bénédiction toute spéciale, et Notre-Seigneur lui-même vient de décider en dernier ressort par la bouche de l'auto-

fité ; le père avancera, et fort de la force de Dieu, aucun obstacle ne l'arrêtera.

Les difficultés seront nombréuses ; les sacrifices seront grands ; les moyens, les secours, tout manque ; mais la foi et la confiance du père triompheront de tout.

III

LA FONDATION DE SA CONGRÉGATION RELIGIEUSE.

Rome, 1er avril 1886.

Après beaucoup de difficultés, ayant reçu de ses Supérieurs la permission de quitter la Société de Marie, le Père Eymard vient à Paris fonder son œuvre ; c'est au cœur même de la France, dans la ville capitale, qu'il veut élever le trône de son Roi d'amour, et ce sera le jour de l'Épiphanie, qui vit les rois de l'Orient déposer leurs couronnes aux pieds du Maître des empires, que Notre-Seigneur montera sur son trône eucharistique, et qu'il sera servi par ses premiers adorateurs de profession.

Ce qui se passa entre le Roi béni exposé dans l'Ostensoir et son premier serviteur officiel, c'est le secret que le Père a emporté au ciel, et qui fait sans doute le thème de ses actions de grâces les plus douces. Mais qu'elle dût être ardente, aimante, pleine de consolation pour lui, de fruits pour les âmes, de gloire pour Notre-Seigneur, cette première adoration du Père, au premier matin de l'Épiphanie eucharistique ! Son cœur de prêtre et d'adorateur est transporté et embrasé. Il a enfin placé Notre-Seigneur sur son Thabor eucharistique ; il l'y adore comme son Maître et son Roi ; et aussi il voudra et inscrira dans sa Règle, que tout autour de Lui soit royal. Et pour cela, il l'entourera d'un luminaire somptueux, il voudra que seule la cire la plus pure en entretienne la flamme ; il n'offrira à l'Eucharistie, qui renferme le Maître de la nature, que les fleurs naturelles des jardins, avec l'éclat et le parfum dont sa magnificence se plaît à les orner. Il a des aspirations magnifiques : il voudrait des églises de marbre, des autels d'or ; toute la richesse, tout le luxe, tout l'art, toute la magnificence possible. Il estime que Jésus doit recevoir dans ce royal appareil de l'exposition tous ces royaux hommages. Cela lui paraît simplement juste, digne, convenable : ce n'est que ce que mérite l'Eucharistie et ce que nous lui devons !

Oui, mais le Père n'a aucune ressource ; il ne connaît personne dans la grande ville, il est absolument sans protection, sans appui : la foi lui suffit ! Si l'Eucharistie mérite ces hommages, donnons les lui : elle saura nous en fournir les moyens. Tel est son raisonnement. Et il vient, il commence, et il en va depuis vingt-neuf ans comme il l'avait prévu !

Mais ces triomphes de la foi ne s'obtiennent qu'au prix de lutttes douloureuses ; leur mérite consiste précisément à être chèrement

âcheté. La pauvreté, la disette, l'incertitude pour le lendemain, tout ce que la pauvreté entraîne de privations, et l'incertitude d'angoisses, le Père le sentit, et souvent et longtemps ; mais sa foi le soutenait, il avait confiance en l'opportunité de la grâce eucharistique et en sa mission que Pie IX avait bénie, et il avançait toujours, les yeux fixés sur l'Hostie exposée, son espoir, sa lumière, sa force et sa récompense, la seule qu'il ambitionnât.

Aux difficultés matérielles se joignirent naturellement les obstacles moraux, suscités par Satan et le monde. Satan ne pouvait voir qu'avec un souverain dépit l'établissement d'une œuvre qui rappelle directement sa défaite, en exaltant son vainqueur, et la perpétue en donnant aux âmes le plus puissant de tous les moyens de salut. Quiconque a lu l'histoire des fondations religieuses sait avec quelle ruse et quelle obstination, avec quels moyens perfides et quelles attaques violentes, avec quelle ténacité indomptable et quelle haine acharnée il s'y oppose. La foi du Père triompha dans cette lutte redoutable : Satan le combattait, l'Eucharistie le soutenait, l'Eucharistie l'emporta !

Nous ne dirons rien du monde mauvais. De nos jours, ses plaisirs l'absorbent, et il se désintéresse assez facilement des œuvres qui commencent dans l'ombre. Encore au berceau, quand il mourut, l'œuvre du Père Eymard n'eut pas l'honneur de rencontrer le monde ennemi sur son passage.—Nous ne pouvons en dire autant du monde pieux. Il plaît à Dieu que ses œuvres soient traversées par ceux mêmes qui devraient les soutenir, et que les coups les plus sensibles, les obstacles les plus difficiles à vaincre viennent souvent "des pères et des frères, des amis et des proches," comme parle l'Évangile. Le Père tentait une œuvre nouvelle : et comme tous les fondateurs, que d'objections n'allait-il pas soulever ! Il avait dû quitter une société où il était entouré d'honneur et où on lui avait voué une affection qu'il rendait avec usure ! Et quelle présomption de renoncer à un bien certain et régulier pour tenter la fortune à la suite d'idées qui pour être belles, on le reconnaissait, n'en étaient pas plus sûres ! — Et puis les vocations ne venaient que fort lentement ; de sorte que le Père sentit tout ce que l'abandon et l'isolement ont de cruel. Ah ! par combien de morts et par quelles morts doivent passer les œuvres de Dieu et ceux qui les font !

Le courage du Père au milieu de ce martyre fut admirable ; et d'humbles carnets, écrits au jour le jour, nous révèlent plus intimement ses souffrances. Nous y lisons entr'autres ces mots de profond abattement : "Seigneur Jésus, mon âme est triste jusqu'à la désolation et aux larmes !" et ces autres pleins de confiance et d'amour : "Bon Jésus, sauvez-nous, nous périssons !" — "O Roi d'amour, jè triompherai par l'amour !"

Appuyé sur l'Eucharistie comme sur l'ancre inébranlable de son espérance, il domina toutes les tempêtes : sa foi fut victorieuse du monde et de Satan, des difficultés intérieures, et des obstacles du

dehors ; et il vit le fruit de ces promesses que Dieu fait entendre au fond du cœur de ceux qu'il appelle à la redoutable mission de fondateur : *Fide vicerunt regna, adeti sunt repromissiones.*

(à suivre)

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite.)

Les quatorze modes du plain-chant, dont chacun, sans doute, avait sa raison d'être, furent, plus tard, réduits à huit, grâce à un mode de transposition dont nous ne sommes pas grand admirateur. Cette réduction porta atteinte au caractère original des six derniers modes et ce caractère était toute leur raison d'être. Ce fut un premier pas vers la confusion des modes condamnée par Jean XXII, c'est-à-dire vers la décadence. De plus, une fois la transposition faite, les chantes étaient exposés à altérer certaines notes essentielles aux modes qui avaient subi la réduction ; ainsi la place occupée par la note *fa* avant la réduction étant devenue *si bémol* par la transposition à la quinte inférieure, les musiciens en vinrent bientôt à ne plus considérer cette note que comme une corde mobile ; on se permit donc de mettre le *bécarre* devant le *si* à certains endroits et le tour fut joué, c'est-à-dire le *dièze* fut introduit pour la première fois sans qu'il parut, malgré la défense des maîtres expresse sur ce point. De même encore, le *mi*, ayant pris la place du *si naturel* il arriva que plusieurs se laissèrent tromper à l'apparence et trouvèrent bon de bémoliser cette note de temps à autre ainsi que le témoignent plusieurs éditions de France et d'Italie.

Ces malheureux résultats d'une opération qui semblait tout à fait inoffensive au début servent à prouver une fois de plus qu'on ne saurait toucher impunément aux institutions primitives.

Mais la manie des réductions fut portée à sa dernière puissance lorsque la musique moderne fit son entrée dans le monde. Alors les chantes furent subjugués par les charmes d'une beauté nouvelle, et se laissèrent captiver en particulier par les douceurs de la note *sensible*. Cette note passionna son monde et devint la grande affaire ; il la fallait partout ; sans elle toute mélodie devenait insupportable. Que faire, sinon tenter de l'introduire et dans la mélodie et dans l'accompagnement du chant ecclésiastique, si il était possible ? On opéra d'abord timidement, puis enfin on y alla sans se gêner ; le *do*, le *fa* et le *sol* furent brutalement prèsés chaque fois que ces notes conduisaient respectivement à *ré*, à *sol* et à *la* pour finir une formule mélodique ; ainsi fut consommée la plus désastreuse réduction qu'il est possible d'imaginer. Les huit modes qui restaient du plain-chant étaient encore trop nom-

breux, il fallait les diminuer ou plutôt les faire disparaître en les soumettant à la force absorbante des deux modes majeurs et mineurs de la tonalité nouvelle.

Écoutez aujourd'hui le plain-chant, surtout les Messes telles qu'exécutées par nos chœurs et habillées à la moderne par nos accompagnateurs. La messe Royale est dite du *premier* mode, rien n'y fait pourtant, c'est un morceau de musique en *ré* mineur bel et bien ; de même la messe dite du *second* ton : c'est une composition en *ré* mineur, ou en *sol* mineur si vous transposez, ce qui revient au même. La messe des Anges est dite du cinquième mode ; pardon, c'est un chant en *fa* majeur. Le *Kyrie* de la messe de la sainte Vierge est du premier mode mixte : c'est une erreur, il est en *re* mineur tout simplement ; le *Gloria* de cette même messe est chiffré du septième mode : c'est une manière d'écrire, car le morceau se chante et s'accompagne en *sol* majeur.

Ainsi du reste ; toutes les messes y ont passé grâce aux altérations faites sur les notes de la mélodie et sur celles de l'accompagnement. Ces chants n'ont retenu de leur mode que le nom, et si les musiciens étaient sincères comme le dit si bien Rousseau dans son Dictionnaire sur la musique, ils avoueraient qu'ils ne comprennent plus rien aux modes ecclésiastiques,

(à suivre)

Mission des Oblats de Marie Immaculée à Colombo dans l'île de Ceylan.

Donnons maintenant un aperçu de ses nécessités :

ŒUVRES A SOUTENIR.

1. *Formation du clergé.*—Le premier, le plus pressant besoin, c'est de doter la mission d'un clergé suffisant en nombre et en qualité, et de pourvoir à son recrutement. Comment subvenir aux besoins spirituels d'une population catholique de 120,000 âmes, dispersée en plus de cent cinquante localités, avec 32 prêtres, dont 20 seulement (les Oblats) sont définitivement attachés au vicariat. Quelque doué, quelque zélé qu'il soit, un prêtre ne peut faire le travail de deux, de trois, de quatre, et le bien faire. Mais le nombre seul ne suffirait pas ; ce sont surtout les vertus sacerdotales et apostoliques qui font la force d'un clergé de mission : c'est le dévouement absolu, sans retour ; c'est la vie régulière et pieuse ; c'est l'union intime de tous ses membres, les faisant concourir tous, sans vues personnelles, à un seul but. Or, c'est ce qui ne peut s'obtenir hors d'une congrégation : un corps de missionnaires européens séculiers peut faire nombre, il ne fait pas la force dans le présent et ne donne aucun gage de stabilité pour l'avenir. Le clergé indigène ne peut, d'autre part, être bien formé et bien dirigé que par des prêtres membres d'une congrégation.

gation ; là, tout se trouve qui ne se trouve pas ailleurs : unité de vues, union des cœurs, édification d'une vie constamment régulière ; science et amour de l'étude, désintéressement et esprit de sacrifice. Pour former un bon clergé indigène séculier il faut, avant tout, lui mettre sous les yeux des modèles vivants de sainteté sacerdotale. Pénétrés de ces vérités que la raison et l'expérience nous ont enseignées, nous visons à notre but par les deux moyens suivants : d'abord, nous nous efforçons d'élever de 20 à 40 le nombre de nos missionnaires Oblats ; et nous avons pris la résolution irrévocable de n'admettre dans le vicariat aucun prêtre européen qui ne soit point Oblat ou ne veuille le devenir. Cette règle nous est imposée non moins par le souci que nous devons avoir du salut de nos prêtres, que par un juste soin des intérêts de la mission et des âmes. En second lieu, nous avons formé l'institution Saint-Bernard qui comprend aujourd'hui un noviciat, un scolasticat pour les études théologiques et un séminaire indigène (1) destinés à devenir plus tard des institutions séparées : 20 élèves français, anglais et sinhalais s'y préparent d'une manière plus ou moins éloignée au sacerdoce.

Cette institution n'est pas fondée ; elle s'appuie uniquement sur la Providence ; elle n'est encore que locataire de l'immeuble qu'elle occupe ; elle n'a aucun revenu. Les charges qu'elle impose à l'administration vicariale sont énormes pour nos faibles ressources. Nous ne pourrions la considérer comme définitivement établie que lorsque nous aurons un immeuble appartenant à la mission et des ressources assurées pour l'entretien de 20 à 30 séminaristes.

2. *Education de la jeunesse catholique.*—A Jaffna, nous étions arrivés à pourvoir notre jeunesse catholique d'établissements d'éducation en rapport avec ses besoins, et nous avons pu interdire aux catholiques la fréquentation des écoles protestantes et mixtes. Sur le grand théâtre de Colombo, nous n'en sommes pas encore là, malgré nos cent cinquante écoles anglaises et sinhalaises, notre collège de Saint-Benoît à Colombo et l'institution Sainte-Marie à Négombo dirigés par les frères des écoles chrétiennes, et le grand pensionnat de filles tenu par les dames du Bon-Pasteur. Dans cette capitale de Ceylan, nous avons à lutter contre la concurrence puissante du gouvernement et des sociétés protestantes ; et c'est pour nous le sujet d'une poignante douleur, de voir un grand nombre d'enfants fréquenter encore des établissements où leur moralité n'est pas moins exposée que leur foi. Des écoles élémentaires nous sont demandées de toute part ; quelques écoles secondaires sont réclamées dans les centres principaux, et une institution d'enseignement supérieur doit être le couronnement de tout notre système d'éducation catholique. Ce sont là des né-

(1) La raison, la pratique de l'Eglise dans tous les pays, les instructions pressantes du Saint-Siège, tout nous fait un impérieux devoir de travailler sans retard à la fondation d'un clergé ceylanais.

cessités inéluctables, qu'amène le développement prodigieux de la civilisation européenne à Ceylan, et qu'il nous est impossible de méconnaître ou d'éluder. L'établissement d'un second couvent dans une ville voisine de Colombo est actuellement en voie d'exécution ; c'est tout ce que la modicité de nos ressources nous permet d'entreprendre sans témérité.

3. *Orphelinats*.—Nos Sœurs du Bon-Pasteur élèvent environ 80 orphelines de toutes les classes de la société, ainsi arrachées à la dépravation inévitable d'une grande ville ; mais la misère qui règne à Colombo exigerait que ce nombre fut multiplié par 10 ; pour les garçons nous n'avons point d'orphelinats ; la conséquence est qu'un grand nombre de ces pauvres enfants des deux sexes, ou sont reçus dans des établissements protestants ou se perdent absolument.

Il est dur à un évêque d'avoir à refuser dans de telles conditions les enfants catholiques qui lui sont présentés, sachant bien que leur ruine spirituelle sera la conséquence de son refus. Ne se trouvera-t-il personne pour tendre à ces pauvres infortunées créatures une main secourable ? Une modique somme de 120 francs serait le prix de la rançon d'un enfant.

4. *Évangélisation des païens*.—Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit plus haut. La prédication aux infidèles n'est-elle pas notre grand devoir ? tandis qu'à nos côtés, des centaines de mille de bouddhistes croupissent dans leur ignorance, leurs superstitions, leur culte des démons (1), tout leur abaissement moral, serait-il digne d'hommes apostoliques de s'endormir sur leurs avirons, dans la pensée des 120,000 Sinhalais qui sont déjà entrés dans le bercail, sans se laisser émouvoir par celle des 1,680,000 infortunés qui errent au dehors dans tous les sentiers de l'erreur et du vice ? Tout cœur chrétien répondra : *Non, mille fois, non*. Eh bien ! pour annoncer l'Évangile à ces déshérités du ciel, pour leur faire connaître le Dieu créateur et celui qu'il a envoyé, JÉSUS-CHRIST, il faut des prédicateurs, il faut des missionnaires, et pour envoyer des missionnaires à Ceylan, il faut leur fournir leur passage et leur petit trousseau ; une fois arrivés, il faut les entretenir tandis qu'ils se livrent à l'étude des langues, et lorsqu'ils commencent leurs courses apostoliques, il leur faut donner un viatique pour la route, une chaumière pour s'abriter, un oratoire au moins en feuilles de cocotier, où ils puissent réunir leurs auditeurs et offrir le divin sacrifice. Les missionnaires, nous les demandons à ce généreux clergé de France, qu'aucun sacrifice n'a jamais rebuté, quand il s'agit de Jésus-Christ et des âmes ; les secours, nous les implorons de tous les chrétiens qui savent apprécier la grâce de leur baptême.

(1) La doctrine philosophique de Bouddha est trop nuageuse et trop subtile pour constituer un culte populaire. Bouddha reçoit des offrandes comme un grand saint parvenu aux sublimes hauteurs du Nirwàna, ou absorption ; mais il n'est point prié ; les Yakchas ou démons sont au contraire invoqués dans toutes les nécessités : le culte du peuple bouddhiste est la démonolâtrie,

(A suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
I Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Adéline Marion.—J. Normand.—J. H. Ryan.—A. Lamoureux.—Adol-
phe Masson.—Jolin Gown.—Adel. Papineau.—Math. Morin, ve. Lemieux.
—Amél. Lanthier, ép. A. Morin.—E. A. Hermas.—Eulalie Brien, ép.
Chabot.—Delima Pelletier.—Louis Casavant.—Aurélié Giroux.—William
Gosman.—Adèle Brière, ép. A. Quintal.—Jos. Cadieux, ép. J. Daoust.—
Ad. Paquette, ve. Grégoire.—Adèle Lemieux.—M. Labelle, ép. David
Lemay.—Aip. Forest, ép. V. Fournier.—Jules Vezeau.—Adéline Gaillard.

DE PROFUNDIS.

REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du REMÈDE
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le REMÈDE DU DR SEY, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du REMÈDE DU DR SEY, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée. Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.
Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

AUX MAISONS RELIGIEUSES.

HOPITAUX ET ORPHELINATS.

RABAIS 40 par 100

La maison BEAUCHAMP & BETOURNAY
offre présentement au rabais une grande varié-
té de marchandises indispensables et d'un
usage journalier pour les institutions reli-
gieuses, les hopitaux et les orphelinats.

Une visite est sollicitée : on ouvrira des comptes aux établissements ci-haut.

677 RUE SAINTE-CATHERINE, 677



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY
 Chimiste-Pharmacien
 144, Rue Saint-Laurent
 MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER
 MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois et en peinture,
A BAS PRIX



ATELIER
 DE
 Vitraux colorés
 de Montréal

CASTLE & FILS
 40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
 pour

CHASSIS D'ÉGLISE.

Plombés,
 Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
 Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
 AVEC UN ART EXTREME

Dessins, prix et quantités fournis gratis.

En écrivant, veuillez mentionner

La Semaine Religieuse.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

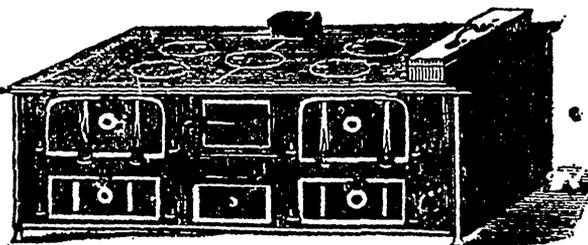
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employés dans plus de trent'e
églises et dans un plus grand
nombre d'édifices publics, les
se les durables.

Aussi BOURRELETS en CAOUTCHOUC pour garantir du froil par les Portes et Fenetres
Chez

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

l'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
épense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,

185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'Instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA
**COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

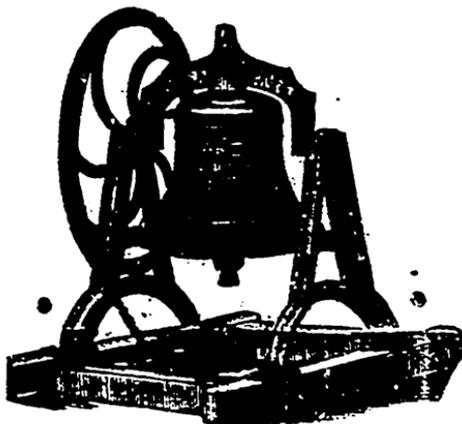
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

W BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et
à chauffage. --- Ouvrages en métal de toutes
sortes. --- Commandes reçues pour
Eglises et maisons d'éducation. --- Exécution
prompte et bonne.

No 15 RUE CLAUDE, MONTREAL.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES
-NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE-

DE
J. B. RICHER
POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LA MONTAGNE, MONTRÉAL

